

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 15

Le neuf Novembre deux mil vingt-deux, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie-Françoise, la plus âgée des membres du conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant.

Date de convocation du conseil municipal : le 03 Novembre 2022

Etaient présents : Mme GAUME Marie-Françoise - M. NERON Pascal -M. GAUDARD Bernard, – Mme CORNET-MONAT Béatrice - M. PROVOST Eric – Mme CUISSET Betty - M. ALLEGRE Jean-Marc - Mme MOUILLER Annie – M. BELOT Jean-Luc –Madame NERON Sylvie - Monsieur GUICHERD Cyril – Mme BASSOT Christine – ROUCHON Dominique.

Etaient excusés : Monsieur LASSAIGNE Sébastien qui a donné pouvoir à Monsieur GUICHERD Cyril,
Madame TRAVARD Patricia qui a donné pouvoir à Madame GAUME Marie-Françoise

Secrétaire de séance : Monsieur ROUCHON Dominique

OBJET : VERSEMENT INDEMNITES DE FONCTION AU MAIRE

Vu le CGCT et notamment les articles L 2123.20 et suivants,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonction versées au maire, étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de ses membres et avec effet au **09 Novembre 2022** (date de nomination) de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire :

Population : 1028 habitants

51.60 % de l'indice brut 1027

Au Registre, tous les membres présents ont signé,
Copie conforme au Registre

Le Secrétaire de Séance,

ROUCHON Dominique

Fait à Villemontais, 09 Novembre 2022
Le Maire,

GAUME Marie-Françoise

